

Communiqué du Bureau de la Conférence des bâtonniers de France

Le Bureau de la Conférence des bâtonniers de France :

CONNAISSANCE PRISE du projet de budget 2024 pour la Justice et des propos du Garde des sceaux tenus le 28 septembre lors de la Grande Rentrée des Avocats ;

CONSTATE que pour la deuxième année consécutive, aucune réévaluation du montant de l'unité de valeur n'est prévue ;

RAPPELLE que la mission sur l'avenir de la profession d'avocat (Commission Perben) proposait en 2020 de porter le montant de l'UV à 40 €, alors qu'il était à l'époque de 32 €, valeur inchangée depuis 2017, et qu'à la suite de ce rapport, il a été fixé à 34 € en 2021 et 36 € en 2022 ;

NE PEUT ACCEPTER qu'aucune augmentation n'ait été prévue dans le budget 2023 malgré la reprise d'une inflation forte dans le courant de l'année 2022 et qu'à nouveau aucune augmentation ne soit prévue dans le budget 2024, alors que l'inflation a perduré cette année et demeurera importante l'an prochain ;

DÉPLORE que cette absence d'augmentation équivaille à une baisse du pouvoir d'achat de l'UV de plus de 12 % entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2024, effaçant *de facto* totalement les augmentations de 2021 et 2022, dès lors que l'inflation s'est établie à 5,2 % en 2022 et devrait s'établir en 2023 à 4,9 % et 2,4 % en 2024 ;

EXIGE que le montant de l'unité de valeur applicable à compter de l'année 2024 soit augmenté de manière très substantielle.

À Paris, le 5 octobre 2023